



Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

recrute

Un(e) chargé(e) de mission **« Gestion de sites et milieux naturels remarquables »**

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

Contrat à durée déterminée dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

Contexte

Créé en 1986, le Parc naturel régional Livradois-Forez regroupe 173 communes (dont 4 communes associées) de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur les départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. Vaste territoire rural de plus de 300 000 ha, il est reconnu pour la qualité de ses paysages et de ses patrimoines.

Dans le cadre de sa Charte pour la période 2011-2026, le Parc naturel régional Livradois-Forez, s'est donné pour objectif majeur de « maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels ». Pour cela, le syndicat mixte du Parc accompagne les gestionnaires de sites dans la définition et l'application des documents de protection et/ou de gestion. Ces axes rejoignent les mesures et les dispositions du projet de Charte 2026-2041 du Parc en matière de biodiversité qui visent, entre autres, à « optimiser la gestion des sites naturels remarquables et des milieux et espèces qui leur sont associés ».

Le Livradois-Forez possède une grande variété de milieux naturels (plaines alluviales, bocage et zones humides de plaines et de bassins sédimentaires, coteaux secs et gorges collinéennes, milieux ruraux montagnards, ruisseaux et zones humides de l'étage montagnard, forêts de montagne et Hautes-Chaumes du Forez). Le territoire compte 25 sites Natura 2000 reconnus d'intérêt communautaire et 11 sites naturels font l'objet d'autres mesures de protection ou de préservation au titre de la biodiversité : espaces naturels sensibles (ENS), arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), réserves naturelles régionales (RNR) ou autres mesures.

Le syndicat mixte du Parc a été désigné gestionnaire de la RNR du Lac de Malaguet (Haute-Loire) par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en décembre 2014. Il coordonne également une stratégie de préservation des sites naturels, au titre de laquelle il met en œuvre le plan de gestion de l'ENS de la Vallée du Fossat pour le compte du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et accompagne certaines communes dans le suivi de leurs sites naturels.

Missions

Sous l'autorité directe de la responsable du pôle « biodiversité et éducation au territoire » du syndicat mixte du Parc, le(la) chargé(e) de mission « Gestion de sites naturels et milieux remarquables », assurera les missions suivantes :

Gestion de la RNR du Lac de Malaguet :

- Il (elle) pilote, anime et coordonne la mise en œuvre du plan de gestion de la RNR du Lac de Malaguet dans le cadre défini par la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- il (elle) mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions prévues au plan de gestion,
 - il (elle) organise la concertation autour de la mise en œuvre de ce plan de gestion,
 - il (elle) assure la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions,
 - il (elle) réalise les bilans annuels ou pluri annuels nécessaires.
- Il (elle) contribue à l'accueil des différents publics sur ce site et à sa promotion dans la mesure de la capacité d'accueil.
 - Il (elle) assure l'information continue des propriétaires et habitants concernés et organise une concertation locale en tant que de besoin.

Missions complémentaires :

Animation et coordination de la mise en œuvre des actions du plan de gestion de l'ENS de la Vallée du Fossat dans le cadre défini par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Contribution à la stratégie de préservation des sites naturels :

- il (elle) accompagne ponctuellement certaines communes dans le suivi de leurs sites naturels,
- il (elle) apporte un appui, dans le cadre de ses missions et selon ses compétences naturalistes, aux autres chargés de mission du syndicat mixte du Parc responsables de la déclinaison de la Stratégie des Aires protégées, de l'animation des sites Natura 2000, des programmes « espèces remarquables », et éducation au territoire.

Profil

- Formation supérieure (universitaire ou ingénieur), niveau bac + 5, dans les domaines de l'écologie, des sciences naturelles, de l'environnement ou de l'agriculture.
- Compétences naturalistes de terrain.
- Autonomie, méthode, rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, sens de l'organisation.
- Goût pour le travail en équipe, très bon sens relationnel et bonne communication.
- Sens de la concertation, pédagogie, facultés de négociation et de persuasion, gestion de situations conflictuelles.
- Expérience professionnelle similaire dans un Parc naturel régional ou un espace protégé appréciée.

Compétences requises

Connaissances :

- relatives à l'étude, au suivi, à la gestion du patrimoine naturel et à la mise en œuvre de plans de gestion sur des sites protégés ;
- des réseaux d'acteurs, des réseaux scientifiques dans ces domaines et du contexte institutionnel d'un Parc naturel régional ;
- naturalistes, en écologie, faune et flore ;
- en droit de l'environnement, de la réglementation des espèces protégées ;
- des milieux humides et forestiers ainsi que de l'agriculture en zone de moyenne montagne ;
- de l'organisation et du fonctionnement des acteurs publics et institutionnels de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt ;
- des politiques publiques communautaires et nationales dans le domaine de l'environnement, des procédures administratives et financières ;
- de la commande publique et des procédures de marché.

Savoir-faire technique et relationnel :

- maîtrise de la conduite et de la gestion partenariale des projets ;
- aptitudes aux relations publiques et à l'animation de réunions et de groupes de travail ;
- aptitudes aux relations avec la profession agricole ;
- analyse et interprétation de données scientifiques ;
- montage de dossiers administratifs et financiers ;
- bonnes compétences rédactionnelles ;
- maîtrise de l'outil informatique et pratique de l'outil SIG.

Caractéristiques du poste

Poste à pourvoir **début janvier 2026**

Poste à temps complet sur la base de 39h avec RTT.

Rémunération sur la base de la grille des ingénieurs territoriaux de la fonction publique.

Poste basé à la Maison du Parc à Saint-Gervais-sous-Meymont (63).

Permis de conduire indispensable.

Modalités de candidature et sélection

Candidatures (CV et lettre de motivation) **à adresser par courrier ou par mail au plus tard le 24 novembre 2025 à :**

Monsieur le Président du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc - 63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont

info@parc-livradois-forez.org

Date d'entretien avec le jury de sélection prévue le lundi 8 décembre 2025.

Pour toute information relative au contenu des missions, s'adresser à :

Nadine NOGARET, responsable du pôle biodiversité - éducation au territoire /
n.nogaret@parc-livradois-forez.org